

**TABLEAU DE BORD DU TERRITOIRE**

**SAMBRE-AVESNOIS**

En violet, les nouveautés 2018

**ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE**

**Eléments de diagnostic mobilité – indicateurs** (part modale, …)

Réalisation par l’ADUS d’une étude sur les déplacements domicile-travail au sein de l’arrondissement et les opportunités qu’elle présente vis-à-vis des objectifs du plan climat (dispo en PDF dans crem/territoires/Sambre-Avesnois) dans le cadre du SCOT, PDU, PLUI et du PACET

Une note, (dispo en PDF dans crem/territoires/Sambre-Avesnois) rédigée par les observatoires « mobilité » et « climat-air-énergie » de l’ADUS, identifie trois grandes problématiques :

     L’importance des flux de proximité ;

     L’omniprésence de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail ;

     L’encouragement au report modal.

Le territoire a obtenu le label TEPCV (2 Millions d’euros sont répartis entre les EPCI pour financer 11 projets intercommunaux, mais aucun à ce jour sur la mobilité)

Une rencontre territoriale de la mobilité Co-organisé par l’ADUS et l’ADAV est en cours de calage pour le 1er trimestre 2016

Rencontre commune CPIE Sambre Avesnois / ADUS

Plan climat volontaire depuis 2008 porté par l’agence d’urbanisme.

Un 1er PDU n’a jamais été voté. Il devrait être signé début 2016. Portage difficile en raison d’une superposition de territoires dont les limites ne correspondent pas, le périmètre s’étendant entre le SCoT et l’agglomération. Le territoire est constitué de l’agglo de Maubeuge et de 3 intercommunalités rurales.

La mobilité est une des problématiques du diagnostic territorial.

1 bilan carbone a été réalisé.

Atelier mobilité mis en place courant 2013 avec l’objectif de :

* constituer un réseau
* identifier les acteurs de la mobilité du territoire
* capitaliser les retours d’expérience

Charte d’engagement en cours de validation. Fiches action en cours d’écriture.

Actions :

* ligne de BHNS
* réflexions sur la réalisation d’un pôle multimodal en gare de Maubeuge
* navettes électriques
* maison du vélo envisagée mais portage et montage non définis

24 juillet 2014

Rencontre avec l’ADUS (agence d’urbanisme) et le représentant de l’ADAV pour organiser une conférence sur la mobilité à destination du public et des élus, dans le cadre de l’élaboration du PDU.

Fourmies : pas de mise en œuvre des aménagements cyclables recommandés par le Crem

Avesnois Mobilité

Porté par Transdev sur la communauté de communes Sud Avesnois (fourmies) de février à août 2018

Objectifs :

* tester une bouquet de solution (location VAE avec Synergie, transport à la demande avec Vital Services, coaching mobilité, création de communautés de covoitureurs avec le SMIRT)
* améliorer les services et en créer de nouveaux si besoin (une maison de la mobilité portée par Synergie avec la location de vélo, info sur permis solidaire, info sur réservation du TAP, conseil sur les aides à la mobilité / insertion, …)
* améliorer l’accès à l’information (1 plateforme numérique dédiée centralisant info SMIRT, arcenciel, SNCF, aides à l’emploi, …)

déjà 3 communautés de covoitureurs : Hôpital de Fourmies, Club connexion (PME local), Mairie de Fourmies

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de déplacements/jour |  |
| Motifs de déplacements |  |
| Volume de déplacements selon l’heure et le motif |  |
| Variation des densités de population/km² |  |
| Taux d’occupation des voitures |  |
| Part modale déplacements en nombre et en kilomètres | 82% voiture / fourgonette (contre 70% en France)4% transports en commun7% marche 3% 2 roues (vélo + 2 roues motorisées) |
| Aménagements cyclables (dont stationnement) |  |
| Aires de covoiturage (contenance et utilisation) |  |
| Voitures libre-service |  |
| Vélos libre-service |  |
| Emissions polluantes dues aux transports |  |
| Part de véhicules propres dans les Parcs |  |
| Nombre de PDE / PDES |  |
| Fréquentation des sites internet de covoiturage |  |
| Evolution du trafic intra-urbain dans les agglos de plus de 50 000 habitants |  |
| Evolution de la qualité de l’air |  |
| Autres ?? |  |

Vélo-école maubeuge

2017, 12 inscrits

Journée de sensibilisation dans une classe de l’école Notre-Dame de Grace à Maubeuge (28 enfants) avec prêt de 15 vélos par la police municipale

**Politiques publiques territoriales en cours**

* **SCOT**

Porteur : ADUS Sambre-Avesnois

 Le SCoT Sambre-Avesnois devrait être approuvé pour en juillet 2018

 Dispo en ligne sur : <http://www.scot-sambre-avesnois.fr/>

Le PADD est disponible en ligne.

L’ADAV a rappelé qu’il faut y intégrer le schéma des véloroutes et voies vertes et qu’il faut s’appuyer sur le PDU.

Par ailleurs, l’ADAV a suggéré la mise en place d’une instance de suivi par les usagers de la route + accentuer les aménagements et la signalétique entre le véloroute et les différents collèges et lycées qui n’en sont pas loin.

Le SCOT fixe des grands objectifs de développement pour le territoire mais ne contient pas d’actions concrètes et renvoie sur les PDU et PLU qui devront être compatibles avec le SCOT.

Parmi les objectifs cités dans le Documents d’Orientations et d’Objectifs :

* Intégrer des volets déplacements dans les PLUi
* Intégrer dans les documents d’urbanisme locaux ou intercommunaux une réﬂexion permettant d’organiser l’intermodalité à partir des pôles gares identifésdans le SCoT (réaménagement des pôles en intégrant la question intermodale…) : Avesnes-sur-Helpe, Aulnoye-Aymeries, Fourmies, Hautmont, Jeumont, Le Quesnoy et Maubeuge
* Intégrer dans les documents d’urbanisme locaux ou intercommunaux des obligations de réalisation de stationnement vélos, et notamment dans les bâtiments
neufs à usage principal d’habitation et dans les bâtiments neufs à usage principal
de bureaux, pour les équipements structurants existants (gares…).
* Intégrer dans les Orientations d’Aménagement et de Programmation des zones à
urbaniser des documents d’urbanisme locaux ou intercommunaux des obligations de
réalisation de cheminements doux permettant de se raccorder au réseau existant,
éventuellement d’anticiper de futures connexions, si besoin, aux arrêts de transport en
commun, et en direction des services, équipements et/ou commerces de la centralité.
* Localiser les grands équipements qu’il reste à créer en priorité à proximité des
axes lourds de transport collectif et accompagner les projets de dessertes
piétons et vélos depuis les principaux secteurs d’habitat.
• Assurer et sécuriser l’accès des vélos et des piétons aux grands équipements existants.
* D’un point de vue économique, favoriser plus particulièrement à proximité des pôles-gares les implantations commerciales
ainsi que les activités de services et les activités artisanales non nuisantes.
* Prévoir au contact immédiat des pôles-gares les services indispensables au fonctionnement de ces pôles : parc de stationnement
dimensionné aux besoins des usagers ; arrêt pour transport en commun (bus, taxi) et, si besoin, gare routière ; stationnement courte
durée et dépose-minute ; plate-forme de covoiturage ; stationnement cycles et autres deux-roues ; cheminements doux permettant
l’accès aux gares à partir des secteurs urbains denses de la commune éloignés de la gare.
• Dans les pôles de l’armature urbaine, implanter les nouvelles zones d’activités économiques en priorité à proximité des plateformes de transports en commun ou par une desserte directe de ces zones par les transports en commun, le long des axes
routiers les plus fréquentés, voire le long des axes ferroviaires. Le développement ou la création des pôles d’emploi, pôles
commerciaux et centres de formation devront être liés à une desserte par les transports collectifs performante.
• Dans les communes non définies comme pôles à l’échelle de l’arrondissement dans la carte de l’armature urbaine, espaces
moins bien desservis par les transports en commun, ces nouvelles zones devront s’implanter en priorité le long des axes les plus
fréquentés tout en engageant une démarche à moyen terme sur des liaisons possibles ou futures en transport en commun et/
ou en mettant en place des démarches type Plan de Déplacement des Entreprises.
• Étudier dans le cadre de nouveaux développements commerciaux l’accessibilité en transport en commun régulier, dont la
fréquence de desserte est cadencée de façon suffisamment forte pour être attractive pour la clientèle.
* Conformément à l’article 20 de la loi LAURE, réaliser des aménagements cyclables et piétonniers intégrés dans les routes et
rues existantes lors de leur rénovation ou création.
* Si besoin, traduire dans les documents d’urbanisme locaux ou intercommunaux par l’intermédiaire, si besoin, d’emplacements réservés :
- les schémas d’accessibilités à la voirie, aux espaces et équipements publics que les communes et/ou les intercommunalités
doivent, conformément à la Loi du 11 février 2005, réaliser,
- les liaisons douces (piétons, cyclistes) entre chaque ville ou village directement mitoyen ainsi que la participation au maillage
des cheminements non connectés au niveau régional.

Eﬀectuer, des diagnostics accessibilité de la voirie et des espaces publics afn de permettre la continuité des cheminements doux
(trottoirs, traversées piétonnes) et l’accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, en priorité le long des linéaires commerciaux.

* **PLUi de la 3CA (Communautés de communes Cœur Avesnois)**

Le PLUi n’est pas encore lancé.

Il va intégrer la question de la mobilité (c’est une nouveauté )

* **PLAN CLIMAT**

Animation par l’ADUS

Corentin Greuez souhaite un mise à jour des données du bilan carbone.

Le plan climat doit contenir des fiches actions mobilité. La mise à jour des actions et l’accompagnement des collectivités va faire l’objet d’un contrat territorial 2nde génération.

En cours de diagnostic

Projet de comités techniques dont un sur la mobilité (le Crem sera associé)

* **PDU Sambre**

Porteur : *SMTUS (l’ADUS sera associé à la mise en œuvre)*

Le PDU sera validé fin 2018 (Dominique Delcroix y représente l’ADAV.

Concerne l’agglo de Maubeuge + quelques villes.

Il sera en consultation puis en phase d’enquête publique pendant 1 mois.

Un des volets consistera à inciter les administrations et entreprises du territoires à se lancer dans des PDE - PDA

* **COTRI**

Porteur : *SCOT Sambre-Avesnois (Maubeuge + Fourmies)*

Durée : 3 ans (2018-2021) avec une vision à 2050

Le COTRI porte sur 4 intercommunalités dont une seule a la compétence mobilité.

Une réunion le 3 mai 2018 en mairie de Maubeuge :

* *Un adhérent de l’ADAV a fait remarquer que les besoins en aménagements cyclables apparaissent déjà dans le SCOT, le PDU, … Réponse de l’ADEME : l’objectif est de mettre en cohérence les documents de planification.*
* *Le Crem a préconisé d’améliorer les conditions d’intermodalité, d’augmenter les modes doux dans les déplacements domicile-établissements scolaires, d’élargir le schéma directeur cyclable aux 4 EPCI, de développer une animation sur le modèle du TADAO Express*

Le COTRI se veut plus opérationnel que le SCOT et contient une partie « aide financière » de 450 000 euros sur 3 ans (ADEME/REGION) en plus de l’aide de droit commun pour du financement d’études (ex : le Pays du Ternois s’en est servi pour faire une étude mobilité), de l’ingénierie. C’est le territoire qui doit être demandeur. C’est un contrat réciproque entre Etat / Région / Territoire.

 L’enjeu est d’amplifier les dynamiques en cours (Tepcv, Plan climat, charte du PNR, …) et de financer des actions leviers.

Le CoTRI Sambre-Avesnois sera sans doute labélisé Contrat de Transition Énergétique et Solidaire.

Validation du COTRI avec les élus le 17 juillet 2018. La demande sera officielle en octobre 2018.

* Le COTRI contient 9 objectifs dont un sur “mobilité décarbonée des biens et des personnes” qui porte sur : mise en place d’un plan de mobilité partagé articulé avec le PDU (maîtrise d’ouvrage : SMTUS) avec l’objectif d’améliorer l’offre en mobilité.

L’ADEME a préféré que ce soit cette action qui soit retenu plutôt que la mise en place de 8 PDE/PDA/PDES qui sont déjà inscrits dans la réglementation. Par les PDE/PDA/PDES pourront être une des actions du Plan de Mobilité Partagé.

**Acteurs mobilité sur le territoire**

**ADUS**

Corentez Greuez – chargé de mission Plan climat

03 27 53 01 36 / 03 27 53 01 23 (standard)

Accompagnement et sensibilisation auprès des habitants, entreprises, collectivités dans le cadre de TEPcv (ex : conf. A Fourmies, participe à We now, Avesnois …)

**Antenne ADAV Maubeuge** (Dominique Delcroix)

Balades, projet de vélo école

**Vélo-école de Hautmont**

Club cyclo FFCT agréé. Groupes de 7 ans à 16 ans. En dehors du temps scolaire. Diplôme PS1

**PNR Avesnois**

Intérêt pour électromobilité, tourisme vert (ENRx a identifié mobilité en milieu rural comme une priorité).

Peut inciter les communes à se saisir du projet Cmabulle (attention, territoire mal couvert pour smartphone).

Location de vélos électrique.

Projet d’une conférence mobilité en octobre (montrer les dispositifs, les projets).

Une appli « balade avesnois » dont une à vélo (Solre le Château – Eppe Sauvage)

Peut donner un avis, préconisations pour aménagement voirie, mais pas décideur

PNR a une équipe d’animateurs

**Association Regards** (Sylvain Brassard) –

Intervention en en primaire (sécurité routière) de la maternelle au CM2, TAP dans les écoles de Maubeuge, 1 piste junicode, 1 piste buggybrousse, passage du permis piéton en lien avec l’APER, flotte de 15 vélos et karts à pédales,

projet d’une vélo-école (adultes et scolaires) avec l’antenne ADAV de Maubeuge.

Synergie

Location de vélos

**Actions menées en faveur de l’écomobilité sur le territoire ?**

**Marche**

**Vélo**

* Sensibilisation par l’ADAV au lycée Pierre et Marie Curie d’Aulnoye-aymeries
* Action éclairage / marquage en gare d’Aulnoye-Aymeries
* Test de l’IKV à l’ADUS en 2014
* Fête du vélo à Fourmies (ADAV participe)
* Listing par l’ADAV d’adresses et points d’intérêt le long de la véloroute de l’Avesnois
* Souhait du PNR Avesnois de développer le vélotourisme
* Projet d’un plan vélo à Fourmies
* Aide à l’achat de vélos à Fourmies
* Atelier réparation de vélo (ouvert 1 ou deux jours par semaine) à Fourmies
* Travaux dans le centre de Fourmies pour le passage de l’Euro-vélo 3 (800 m) -> coût : 700 000 euros
* **ANOR**

3 vélos à location longue durée avec option d’achat (30 euros /mois). 1 4ème vélo reste en marie en permanence pour permettre aux habitants de le tester.

* **MAUBEUGE**

Projet de garage à vélo à la Gare dans le cadre du projet de requalification du projet du Pôle d’Echanges Multimodal. L’antenne ADAV de Maubeuge estime que c’est trop peu.

Projet d’un plan cyclable porté par la Ville avec un diagnostic cyclable par l’ADAV

**Transports en commun**

Navettes pour les employés des grandes entreprises de Maubeuge et Valenciennes (dont Toyota). Géré par Transdev.

Projet d’organiser l’équivalent d’un TADAO express à destination des chefs d’établissements scolaires (cf. Olivier Cornille, principal des collèges de Sains-du-Nord et de Trélon). Idée soumise lors de la rencontre mobilité à Fourmies le 9 décembre 2016.

La maire de Maubeuge a déclaré qu’il était favorable à la gratuité des TC

**Voiture**

My Anor My mobility à Anor avec le PNR Avesnois

2012 – **Covoiturage** - **Plateforme web de mise en relation et aménagements d'aires de covoiturage (Agglo Maubeuge Val-de-Sambre)**

Financement :
Le budget global s'élève à 50 084 €, la participation du Département est de 15 000 € (soit 30 % environ).

**2012 - Transport à la demande – Arrondissement d’Avesnes-sur-Helpe (Vital Services Mobilité)**

Accompagnement de demandeurs d'emploi, de personnes âgées ou de personnes sans véhicule dans leurs déplacements, par du transport à la demande si l'offre de services est inexistante ou ne convient pas.

Financement à 80% par l’appel à projet mobilité du CG 59

**ANOR**

Mise en place de STOP Connecté entre Anor et Foumies par la SNCF. Pas de demandes en date de mars 2019

**Organisation du territoire**

**Aménagements en cours ou en projet sur la voierie**

**Maubeuge** : l’adjoint au maire en charge des travaux a organisé une réunion vers les habitants avec la participation de techniciens de l’agglo Val de Sambre.

Sujet : la rénovation du tronçon de la rue de La Liberté situé entre l’avenue Jean Jaurès et le giratoire St Antoine, ainsi que une partie de la rue Pierre de Coubertin.

« La vitesse étant le problème principal, des chicanes et des ralentisseurs seront aménagés pour la réduire ; les trottoirs seront réglementaires, c’est-à-dire auront une largeur d’au moins 1m40 sans aucun obstacle ; les passages piétons seront plus nombreux ; une bande cyclable de 1m50 de large sera matérialisée sur un des côtés de la rue et de l'autre côté une trajectoire cycliste devrait être matérialisée ; dans le giratoire St Antoine, une trajectoire cycliste sera matérialisée pour indiquer le cheminement des cyclistes ; les stations d’arrêt pour les bus seront confortées et accessibles à tous ; dans la rue Pierre de Coubertin, au pied du feu tricolore, un sas cycliste sera matérialisé…

Nous avons fermement rappelé que la loi interdit le stationnement des véhicules sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir, la rénovation doit en tenir compte.

Le projet définitif devrait être présenté dans quelques semaines et nous ne connaissons pas encore la date du démarrage des travaux et les phasages. » (source : Blog de Dominique Delcroix)

**Acteurs et initiatives locales autour de la mobilité**

**Communauté de communes Sambre-Avesnois**

Poursuite d’Avesnois mobilité de 5 mois. Critique : on a du mal à voir la planification de ce qui se passera après cette expérience.

**Quels sont les lieux de travail, services ou loisirs qui génèrent beaucoup de déplacements ?**

**MOBILITE ET EMPLOI**

**Aides à la mobilité (financières ou matérielles) spécifiques au public en insertion ?**

Demande d’info du centre hospitalier de Le Quesnoy pour développer écomobilité. Réponse du centre ressource (cf STT) ?

Atelier *Mobilité durable, incitez à bouger autrement !* organisé par Déclic Mobilité

Passage de l’EV3 (Eurovelo, itinéraire de type véloroute, élément d’un réseau européen décliné aux niveaux nationale et régional) sur le territoire (Maubeuge, Ferrière la Grande).

Relais vélo à Ferrière la Grande

**ECOMOBILTE SCOLAIRE**

**Démarches pour promouvoir l’écomobilité auprès des jeunes : ?**

Lycée agricole de Sains-du-Nord : souhait d’utiliser une flotte de vélos pour aller au gymnase distant de 3 kms et sur un site pédagogique un peu plus loin. Aujourd’hui les trajets se font en bus. L’ADAV va intervenir pour sensibiliser les élèves.

Lycée de Jeumont

L’ADAV locale a envoyé un questionnaire (ciblé vélo). Intérêt pour la carto et la cyclabilité

Lycée Pierre Forest (Maubeuge)

Intérêt du chef d’établissement, veut faire quelque chose autour de la cartogprahie

Contact : Marcel Bossart et Georges Sobierski

Ville de Fourmies est d’accord pour relayer le challenge de l’écomobilité scolaire et imprimer les livrets

**Actions d’établissements scolaires (ou centres de loisirs) de votre territoire mènent des actions sur la mobilité / la sécurité routière vers les élèves ?**

**Plus largement, y a-t-il des démarches liées à l’éducation au développement durable ?**

**LIENS AVEC LE CREM ET AVEC ACTEURS-RELAIS**

Rencontre avec Corentin Greuez et Dominique Delcroix le 17 juin 2017 pour travailler sur une rencontre de la mobilité en Avesnois. A programmer en octobre /novembre pendant l’enquête publique du SCOT. Les conclusions pourront alimenter le DO et donneront aussi un cadre pour le PLU, le PDU, … Un lien pourra être fait avec la TEPCV.

RDV Tél le 23 mars 2018 avec Corentin Greuez et Aurélie Dekeyzer (chargée d’étude planification urbaine de l’ADUS) :

* Point sur les politiques publiques et leurs actions mobilité sur le territoire (ADUS juge que c’est difficile sur le territoire de promouvoir covoiturage et vélo, pas très intéressé pour le moment pour pousser le suet mobilité et insertion avec le Crem)
* Présentation des actions du Crem : insertion et mobilité et PDES

Le Bureau d’étude qui travaille sur le COTri nous a appelé le 27 juin 2018 pour avoir notre avis sur l’opportunité de mettre en plan de Mobilité rurale commun aux 3 EPCI, sur le développement des PDES-PDA-PDES.

Le Crem a parlé de CC2SO, My A nor my mobility, la cyclabilité, la boîte à outils pdes, le lien avec la véloroute voie vertepour de l’utilitaire. Le COtri devrait être signé à maubeuge en septembre 2018.